

# Le conflit au Moyen-Orient fait bondir le prix du gaz pour la majorité des Français

### ÉNERGIE

Hortense Goulard

Le conflit au Moyen-Orient avait déjà atteint les stations-service françaises. Il touche maintenant les gazinières, les chauffages et les chauffe-eau. Les prix du gaz devraient augmenter en juillet pour une majorité de consommateurs, a annoncé la Commission de régulation de l'énergie (CRE) mercredi. Le prix de référence pour le gaz va progresser de 7,4 % en juillet, ce qui devrait se traduire par une hausse moyenne de 2,70 euros pour les clients dont le contrat est lié à ce prix.

Cette augmentation est en partie liée à la hausse des coûts d'approvisionnement en gaz sur les marchés de gros, explique la CRE. Le conflit au Moyen-Orient et la fermeture du détroit d'Ormuz par les Gardiens de la révolution privent le monde d'environ un cinquième des exportations de gaz naturel liquéfié (GNL), ce qui fait grimper les prix du gaz dans le monde entier.

#### Hausse des tarifs de distribution du gaz

Le prix de référence pour juillet a bondi de 18 % par rapport au mois d'avril, qui ne tenait pas encore compte de la réduction de l'offre mondiale de gaz et de la flambée des cours, explique la CRE à l'AFP. Le prix de référence du gaz naturel avait déjà bondi de 15 % en mai, avant de baisser. La hausse annon-

cée en juillet concerne les 6 millions de foyers qui ont souscrit une offre indexée sur ce prix de référence, soit 60 % des abonnés résidentiels au gaz.

Ce prix de référence passera à 164,21 euros/MWh TTC au 1<sup>er</sup> juillet contre 152,86 euros/MWh TTC au 1<sup>er</sup> juin. Une augmentation liée aux prix du gaz sur les marchés de gros, mais aussi à la hausse des « coûts associés à l'activité de fourniture de gaz naturel, notamment les certificats d'économie d'énergie (CEE) et les coûts commerciaux », relève la CRE. Les certificats d'économie d'énergie, qui visent à décarboner l'écono-

#### Les chiffres clés

# +7,4 %

#### LA HAUSSE

du prix de référence pour le gaz en juillet, soit 2,70 euros supplémentaires pour les clients dont le contrat est lié à ce prix.

# 6

#### MILLIONS DE FOYERS

ont souscrit une offre indexée sur ce prix de référence, soit 60 % des abonnés résidentiels au gaz.

mie française, pèsent sur les fournisseurs d'énergie, qui ont tendance à les répercuter sur les clients finaux.

#### Revalorisation des tarifs de distribution

La hausse s'explique également par la revalorisation des tarifs de distribution du gaz, principale source de revenus pour l'opérateur des réseaux gaziers GRDF. Ce tarif de distribution du gaz – qui est déterminé par la CRE en fonction d'une série de critères – va augmenter de 5,87 % au 1<sup>er</sup> juillet.

Cette augmentation concerne à la fois les abonnés qui ont souscrit des contrats à prix variables, indexés sur le prix de référence du gaz, et ceux qui ont choisi un contrat à prix fixe. Pour ces derniers consommateurs, qui représentent environ 40 % des abonnés résidentiels au gaz, la hausse sera de 1,5 % seulement, indique la CRE à l'AFP.

Dans l'Hexagone, les prix de l'électricité sont relativement épargnés par la crise au Moyen-Orient, grâce à une production abondante d'origine nucléaire et renouvelable. Mais les tarifs de distribution d'électricité Turpe, qui rémunèrent l'opérateur de réseaux de distribution Enedis, devraient augmenter de 3 % environ au 1<sup>er</sup> août prochain. Ce qui devrait se traduire par une augmentation d'environ 1 % des prix pour les consommateurs abonnés au « tarif bleu » d'EDF, ainsi qu'à des offres indexées sur le tarif réglementé de vente. ■



L'augmentation des prix est en partie liée à la hausse des coûts d'approvisionnement en gaz sur les marchés de gros, explique la Commission de régulation de l'énergie.